

Réf: Dossier N° 095809

Avis de constitution

SOCIETE « ORIEL INVESTMENT »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera/ CITE 1 SYNACASS CI,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/03/2022 reçus par Me KOFFI YASSOUA ALAIN , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 29/03/2022, il a été constitué une SA aux SOCIETE « ORIEL INVESTMENT »

La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales dans toutes sociétés constituées ou à constituer, sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres

La prise de participation dans des sociétés ayant elles-mêmes pour objet l'acquisition de biens pour se constituer un patrimoine, de gérer et organiser la transmission

;

La gestion de participations financières prises dans toutes sociétés

;

La prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés

;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera/ CITE 1 SYNACASS CI,

M ANON ADIKO FRANCK DESIRE (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00028 du 06/04/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans



Pour Avis

Le CEPICI